

**Secrétariat communal - Interpellation déposée par Monsieur Rekik, Conseiller communal PS, relative à l'enseignement francophone et néerlandophone.
Gemeentelijk secretariaat - Interpellatie ingediend door Mijnheer Rekik, Gemeenteraadslid PS, betreffende het franstalig en nederlandstalig onderwijs.**

M. le Président :

Je donne la parole à Monsieur Rekik pour la lecture de son interpellation.

M. Rekik :

Vous souhaitez que je la reporte ?

M. le Président :

C'est votre décision, ce serait sympathique.

M. Rekik :

Et bien, je vais la maintenir !

(Rires - Gelach)

M. Rekik :

Mais bon, ça va être court.

Désolé pour ma voix, ce n'est pas une poussée de testostérone, c'est le froid.

Madame la Bourgmestre, madame l'Échevine, Mesdames et Messieurs les membres du Collège, Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Vous le savez tous, la croissance démographique de la Région bruxelloise nous impose une attention et vigilance maximale pour pouvoir répondre à la demande criante de places au sein des écoles maternelles, primaires et secondaires. Les derniers chiffres relatifs à la capacité d'accueil scolaire sont interpellants.

Certaines communes de la région conduisent une politique sociale qui consacre prioritairement ses moyens dans l'éducation, la jeunesse et l'accueil de la petite enfance. Au regard d'une certaine passivité en la matière nous avons l'impression que l'actuelle politique d'enseignement menée à Molenbeek se limite à l'inauguration de projets d'écoles initiés et portés par l'ancienne majorité. Il en est de même pour crèches inaugurées ces deux dernières années. Où sont vos priorités à l'heure où les chiffres de l'échec scolaire battent tous les records? Où est votre prévoyance, votre vision et votre stratégie de développement en termes d'enseignement? Après 3 années de gouvernance nous constatons une passivité en la matière avec pour seule dynamique l'inertie bénéficiée grâce aux entreprises du passé. Où est la vision et la stratégie qui vise à offrir un enseignement communal d'excellence et d'avant-garde accessible à tous? Où sont l'audace et la créativité à l'heure où l'innovation pédagogique est capitale au vu du taux d'échec et des chiffres liés au décrochage scolaire ou social?

La détresse gagne les familles qui aspirent à un avenir meilleur pour leur enfant grâce à une école proactive en phase avec les réalités d'aujourd'hui. Aussi, malgré les quelques nouvelles places, nous rencontrons de nombreuses familles sont contraintes

d'inscrire leur(s) enfant(s) en dehors de Molenbeek-Saint-Jean malgré les quelques possibilités locales qui s'offrent à eux. Doit-on comprendre que certaines écoles repoussent les parents faute de réputation ou de niveau?

Pouvez-vous s'il vous plaît nous présenter les derniers chiffres de cette rentrée scolaire avec le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement maternel, primaire? Quel est le nombre d'enfants restés sur les listes d'attentes dans l'enseignement maternel et primaire? Par ailleurs qu'en est-il de la liste d'attente pour l'accueil de la petite enfance et les crèches communales?

Combien de places supplémentaires sont prévues pour la rentrée scolaire suivante ? Qu'en est-il de l'enseignement secondaire? Ne jugez-vous pas important de développement d'écoles communales secondaires à l'instar des autres communes de la région?

Pourriez-vous via le service population nous communiquer le nombre d'enfants molenbeekois par tranche d'âge? (0 à 2 ans) (3 à 5 ans), (6 à 12 ans) (12 à 18 ans) Existe-t-il au sein de la commune un dispositif ou une commission d'évaluation capable de mesurer les taux de réussite, d'échecs ou de décrochage.

Nous souhaitons aussi avoir des informations relatives aux derniers chiffres mesurés pour les épreuves CEB. Où se situe la Commune au niveau du taux de réussite et d'échec en FWB et en communauté flamande.

Merci

M. le Président :

Merci Monsieur Rekik.

Donne la parole à Madame la Bourgmestre.

Mme la Bourgmestre :

Monsieur Rekik, face à votre interpellation relativement longue, ma réponse ne sera pas courte, malheureusement. Je doute qu'elle ne soit pas tout à fait complète par rapport aux chiffres que vous demandez et donc nous ne manquerons pas de vous les communiquer par la suite si vous considérez que vous n'avez pas eu toutes les réponses chiffrées que vous souhaitiez.

Contrairement à ce que vous affirmez, la Commune est proactive tant sur le plan qualitatif que quantitatif en ce qui concerne la scolarité de nos enfants. Ainsi, afin de promouvoir un enseignement de qualité, nous travaillons sur plusieurs plans. La Cellule pédagogique assure pour se faire un accompagnement continu des directions et des enseignants, tout en faisant une évaluation des pratiques afin d'améliorer celle-ci. Vous avez encore vu, nous avons eu la lettre de mission qui vous a été présentée ce soir. En outre, un suivi particulier est assuré auprès des élèves en difficulté. Il y a des instituteurs qui font de la médiation et des projets sont mis en œuvre pour favoriser l'apprentissage de la langue de l'enseignement. Vous connaissez les bibliothèques, comme la Courte échelle, la participation à la semaine de la langue française et il y a également beaucoup d'initiatives qui sont prises auprès de nos écoles communales, notamment les classes urbaines, tous les projets qui sont développés par la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale, donc je peux vous assurer que nous sommes particulièrement à l'avant-garde de toutes les initiatives qui peuvent être prises pour accompagner et éduquer les enfants tant sur le plan de l'instruction mais aussi sur le plan culturel, sportif et social.

La nouvelle école rue de Bonne qui a été évoquée précédemment comporte comme vous le savez un projet novateur qui a été initié par l'actuel Collège et en concertation avec tous les groupes politiques qui sont représentés dans cette assemblée. Le processus de participation est évidemment encouragé à Molenbeek, notamment par la mise en œuvre des conseils de participation. Il y a aussi le Conseil des enfants et d'ailleurs sa première séance s'est tenue ce matin ici, puisque le Conseil communal des enfants qui représentent nos écoles communales y vient avec des propositions tout à fait concrètes de participation à développer dans les structures communales. Ce processus de participation est d'autant plus efficace dès lors qu'il est structuré. Nous encourageons à cet égard les parents à se constituer en association reconnue comme interlocuteur privilégié pour le pouvoir organisateur, pour la Commune. Nous considérons que cette diversité, eh bien, c'est une richesse. L'augmentation du nombre de places offertes permet aux parents d'optimiser leur chance d'inscrire leurs enfants dans une école de leur choix. Chaque école développe un projet pédagogique qui lui est propre et ce, en parfaite harmonie avec les objectifs généraux du pouvoir organisateur.

Donc, vous le constatez Monsieur Rekik, nous travaillons de manière adaptée et continue, et ce auprès de toutes nos écoles communales. Deux objectifs en attestent, d'abord le taux de réussite aux évaluations externes et certificats, au CEB, ainsi que les rapports d'inspection. La Fédération Wallonie-Bruxelles interdit, dans un souci d'éviter de mettre les pouvoirs organisateurs et les écoles en concurrence, de divulguer les résultats du CEB. Je pense que tout le monde le sait, on ne fait pas de communication par rapport aux résultats des écoles, mais je peux vous affirmer que le taux de réussite pour nos écoles communales est dans la moyenne au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ce, malgré des difficultés que nous pouvons rencontrer, notamment par rapport à la maîtrise de la langue française pour certains enfants en début d'apprentissage. Mais je vous assure, quand nous rencontrons ces enfants notamment à l'occasion de remises des prix, notamment pour le CEB, je peux vous dire que ces enfants s'expriment fort bien dans la langue française et on est parfois vraiment impressionné par certains enfants qui fréquentent depuis peu nos écoles, qui sont arrivés depuis peu de temps en Région bruxelloise et qui ont une capacité d'adaptation qui est tout à fait positive et c'est aussi parce qu'ils ont un encadrement qui se fait au niveau de leurs écoles et de nos services pour les accompagner.

En outre, les évaluations qualitatives rendues par les inspecteurs pédagogiques soulignent la pertinence des apprentissages. Je tiens en outre à rappeler que nos services de l'Instruction publique et les services communaux ne repoussent jamais un enfant, tous les enfants sont accueillis dans nos écoles. Nous défendons une école qui est ouverte à tous et certainement en priorité aux Molenbeekois. En effet, nous avons à Molenbeek-Saint-Jean un système d'inscription qui laisse à l'école le soin de recevoir les parents et leur expliquer le projet éducatif et qui respecte les priorités à savoir les fratries. Nous essayons que les familles, les enfants d'une même famille puissent suivre les cours dans une même école et nous favorisons aussi le principe de la proximité, notamment pour l'enseignement maternel et primaire et nous considérons qu'il est important pour des familles d'avoir une école de proximité si elles en font la demande. Nous voulons encore améliorer son efficacité et donc nous reviendrons certainement vers vous avec des propositions en ce qui concerne les projets que nous développons dans nos écoles.

La programmation mise en œuvre par la Commune de Molenbeek s'inscrit dans le cadre des prévisions énoncées entre autres par l'Agence du Développement Territorial en ce qui concerne la démographie de notre Commune. C'est vrai qu'on parle une croissance démographique forte et donc la Commune, depuis des années d'ailleurs, auparavant sous l'ancienne législature, mais également sous la législature présente, et je regrette que vous fassiez comme ça, que vous considériez que nécessairement avant on était proactif, qu'on prenait en compte l'évolution démographique et qu'aujourd'hui on n'y serait plus attentif,

nous avons encore présenté aujourd'hui des projets d'extension d'écoles et les chiffres que je vais vous donner montre que la Commune est pleinement sensibilisée à l'évolution de sa population. Nous avons ainsi concrétisé la création de plus de 120 places pour la rentrée scolaire 2014-2015 et par la suite, je peux vous décliner puisque vous voulez des réponses précises, toutes les ouvertures de places qui se sont faites en septembre 2015 : il y a l'école rue de Bonne qui doit accueillir à terme 458 enfants, l'école un, on vient d'en parler ce soir avec la création de 150 places, l'école 8 et 9 où il y aura également 100 places supplémentaires, l'école 13 pour 150 enfants, l'école 14 qui prévoit une occupation progressive avec des locaux pavillonnaires supplémentaires, l'école 17 avec la création de 240 places supplémentaires et enfin l'école 18 avec une extension et une rénovation qui permettra la création de 125 à 250 places supplémentaires. Donc vous voyez, nous ne sommes pas en reste et je ne peux pas accepter que vous laissiez entendre que l'accueil des enfants, la scolarité des enfants n'est pas une priorité pour cette majorité.

En marge de cette programmation, des projets de travaux et de rénovation sont prévus afin d'améliorer nos bâtiments scolaires et donc cette programmation suppose le déploiement de moyens humains et financiers qui sont importants afin de garantir justement cet enseignement de qualité sans oublier l'attention constante apportée aux établissements scolaires existants. Alors je l'ai dit, les réalités sont parfois mouvantes et nécessitent une capacité d'adaptation de notre enseignement communal et de l'instruction publique. Beaucoup de pouvoir organisateur ont été sensibilisé par ce boom démographique réel qui est annoncé en Région bruxelloise et qui touche plus particulièrement le nord et le nord-ouest de Bruxelles et des projets ont été développés. Il semblerait que les prévisions démographiques soient revues à la baisse par rapport à ce qui avait été annoncé. En tout cas, en ce début d'année scolaire, l'augmentation du nombre d'élèves s'est révélée inférieure au nombre de places offertes tant dans l'enseignement maternel et primaire et donc tous les enfants qui le souhaitent ont une place dans notre enseignement communal.

Comme je l'ai dit, il y a le développement d'écoles dans les Communes avoisinantes, je pense à la Ville de Bruxelles, je pense à Anderlecht et donc l'ouverture de plusieurs nouvelles écoles fait qu'aujourd'hui il y a plus de possibilités alors qu'il y a 2 ans on était véritablement coincé, il y avait l'angoisse des parents de savoir où ils allaient pouvoir inscrire leurs enfants pour la rentrée scolaire. Aujourd'hui, c'est une question qui a moins d'acuité. La programmation et l'ouverture des classes doit répondre à un besoin et nous évaluerons bien évidemment la pertinence de maintenir ses programmations en concertation avec les experts de l'Agence de Développement Territorial, avec Madame Lumen qui est la facilitatrice, que nous devons rencontrer très prochainement. Notre choix, je le répète, se portera toujours sur les besoins réels, tant quantitatifs que qualitatifs et j'insiste, en les objectivant.

Dans sa note d'orientation politique, la majorité actuelle avait prévu la possibilité de créer une école secondaire, mais à ce stade, la priorité est donnée à la gestion de nos écoles fondamentales et à la mise en œuvre des projets qui les concernent. En outre, compte tenu de l'absence de terrain disponible sur notre territoire, la création de cette école secondaire supposerait l'acquisition de parcelles, ce qui vous le savez, dans le contexte actuel, n'est pas envisageable. À l'heure actuelle, vu l'importance de la prise en charge de l'offre scolaire pour les enfants de maternelle et primaire et la situation budgétaire de la Commune, il nous semble que la Fédération Wallonie-Bruxelles soit l'opérateur le plus adéquat pour gérer l'enseignement secondaire sur le territoire de notre Commune à côté de l'enseignement libre.

Pour conclure, je vais vous communiquer quelques statistiques : en maternelle, nous avons au 30 septembre, 2.063 enfants, en primaire nous avons 3.458 enfants, donc 5.520 enfants qui sont accueillis dans l'enseignement francophone. D'autres inscriptions en accueil et maternelle suivront en cours d'année, puisque vous savez que les inscriptions se font

petits à petit, les enfants devant atteindre l'âge de deux ans et demi avant de pouvoir être accueillis dans nos écoles. Concernant les tranches d'âge, je tiens à votre disposition la pyramide des âges dans notre Commune. En ce qui concerne les crèches, celles-ci sont également impactées par l'évolution démographique et pour y répondre, il y a 443 nouvelles places qui seront ouvertes ici 2020 et seront gérées par des ASBL para-communales. Celle-ci s'ajoutent aux places existantes, 176 en crèches communales, plus celles qui sont cédées à Olina et à Molenketjes. En ce qui concerne la qualité de l'accueil, la Cellule de coordination des crèches en collaboration avec l'ONE, la Cellule pédagogique communale et la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale vont élaborer un plan quinquennal afin d'améliorer les méthodes d'accueil dans les crèches communales. Ce plan en cours d'élaboration se concrétisera dans les mois à venir.

Je pense vous avoir donné, Monsieur Rekik, suffisamment d'informations en ce qui concerne notre enseignement francophone.

M. le Président :

Merci Madame la Bourgmestre.

Je donne la parole à Madame Gadaleta.

Mme l'Echevine Gadaleta :

J'ai préparé aussi une réponse qui risque d'être un peu longue, mais je suis désolée, quand on me pose des questions, j'essaye de répondre au maximum. Mais au fait, j'avais aussi une proposition à vous faire dans le sens où les questions que vous posez dans l'enseignement néerlandophone touchent vraiment tout le système d'inscription dans les écoles néerlandophones qui est fort différent du système du côté francophone. Je vais vous donner des éléments de réponse, mais je reste à votre disposition pour faire des sections réunies à ce sujet. Ce serait intéressant de vous montrer comment les choses évoluent du côté néerlandophone.

Le système d'inscription du côté néerlandophone est centralisé à Bruxelles, on ne le fait plus par Commune ni par réseau. On a un site Web qui s'appelle inschrijveninbrussel.be et donc tous les gens qui souhaitent inscrire leurs enfants dans l'enseignement néerlandophone dans toute la Région de Bruxelles-capitale doivent passer par là. C'est un système assez complexe, puisqu'on travaille par période, on commence par une période où ce sont les frères et sœurs, puis on commence avec une période où on donne une priorité à un public néerlandophone et aux enfants qui répondent à certains critères socio-économiques et à la fin de cette période vous avez ce qu'on appelle la période d'inscriptions libres et c'est seulement à ce moment-là, si par miracle il devait rester des places dans ce processus que les écoles peuvent avoir une liste d'attente. Cette liste d'attente, par obligation, à partir du moment où l'école a commencé, il faut appeler les gens s'il y a des places qui restent, mais à un moment il faut clôturer cette liste. On ne peut pas continuer à avoir des listes d'attente et donc aujourd'hui il n'y a plus de liste d'attente dans les écoles néerlandophones.

Il y a tout un rapport du LOP, c'est-à-dire l'organisme central à Bruxelles qui gère les inscriptions, c'est un rapport que je peux vous envoyer puisqu'à mon avis, c'est très complet et il y a là-dedans des données très intéressantes. Je vais juste en citer une, pour l'année scolaire 2015-2016, il y a plus de 5.500 personnes qui cherchent une place dans l'enseignement néerlandophone, pour 3.080 places. Il y a donc très de 2.500 personnes qui n'auront pas de place. Donc aujourd'hui, paradoxalement dans l'enseignement néerlandophone, le manque de places est plus aigu que dans l'enseignement francophone.

Le LOP est un organisme régional et nous avons aussi quelques données pour la Commune, à Molenbeek on a eu 649 personnes qui cherchaient une place. À la fin de la procédure, 60 % de cette demande n'ont pas pu être honorés, c'est-à-dire que 6 personnes sur 10 n'ont pas trouvé une place ici à Molenbeek. Mais une fois que l'année scolaire a commencé, on assiste à un carrousel et donc pour finir il y a quand même une partie de ses enfants qui trouvent une place dans la région, et de plus en plus d'enfants qui trouvent une place en périphérie bruxelloise. Cette année, c'est la première année scolaire où même les enfants néerlandophones, 400 enfants, n'ont pas pu trouver une place dans l'enseignement néerlandophone à Bruxelles. Donc ça vous dit quand même l'ampleur du problème. La centralisation des inscriptions fonctionne aussi pour les crèches, toutes les crèches néerlandophones à Bruxelles travaillent avec un système d'inscription centralisée où les parents enregistrent leurs demandes. Donc dans nos crèches, dès qu'il y a une place qui se libère, on va consulter les demandes des parents telles qu'elles ont été enregistrées et on donne cette place en fonction de critères de priorité tels qu'ils ont été fixés par le décret sur l'accueil scolaire.

Aujourd'hui, nous avons plus ou moins 1.100 enfants dans les écoles communales néerlandophones, on a des projets d'extension, avec une école qui va bientôt s'ouvrir rue de la Semence où on aura 260 places supplémentaires, il y a les projets rue de la Flûte Enchantée avec la création de 80 places, il y a le projet de l'école Windekind où à long terme, on va créer 200 places et il y a aussi le projet de la Gemeenschap onderwijs prévu gare de l'Ouest avec également 200 places supplémentaires.

À mon avis, ce qui est encore plus important, c'est la politique d'égalité des chances, elle fait dans nos écoles l'objet d'une attention continue à tous niveaux, au niveau de la classe, au niveau de l'école et au niveau du pouvoir organisateur et au niveau de la Communauté flamande.

Les enfants de 6^e primaire ne passent pas comme les francophones un CEB. Ils font des tests sur les matières néerlandaises, mathématiques, wereld orientatie, français et le sport et donc là, on peut comparer les résultats de nos écoles avec les résultats en Flandre, et que montrent ses résultats, et bien c'est une tendance depuis des années, les résultats de nos enfants sont nettement inférieurs à la moyenne flamande, avec une seule exception pour la matière du français, c'est la seule matière où les résultats des élèves des écoles néerlandophones de la Commune de Molenbeek sont supérieurs à ceux en Flandre. Ces résultats sont négatifs, même pour les mathématiques ou d'un point de vue scientifique il est démontré que la connaissance de la langue ne doit pas avoir un impact par rapport à la connaissance des mathématiques. Il faut évidemment s'inquiéter de ces chiffres, mais en même temps, on ne dispose pas des chiffres qui permettent de comparer les niveaux de ces textes avec d'autres écoles dans d'autres pouvoirs organisateurs avec un profil similaire à Molenbeek, je parle par exemple des Communes comme Bruxelles-Ville ou dans certains quartiers d'Anvers ou de Gand. Ici on compare avec la moyenne en Flandre et donc c'est une comparaison qui ne tient pas toujours la route.

Il est aussi important de savoir qu'on reçoit des moyens supplémentaires en termes de personnel, en termes de fonctionnement et en moyens par rapport à certains critères individuels des enfants, c'est ce qu'on appelle les critères socio-économiques, c'est par exemple la langue maternelle, le niveau d'études de la mère etc. Avec ses moyens, nous avons constitué depuis des années dans nos écoles un suivi très pointu à tous les niveaux. Je vais passer en revue quelques points en vitesse ce qu'on fait en classe : on a par exemple développé un système où on suit tous les niveaux des enfants de très près, on organise aussi des rencontres au niveau disciplinaire avec les enseignants, la direction, les PMS mais aussi avec d'autres acteurs qui s'occupent des enfants et donc on met ça en place surtout quand on voit que des enfants ont des problèmes d'apprentissage et

émotionnel. Les écoles travaillent aussi à créer un réseau autour de l'école, parce qu'on met beaucoup l'accent sur le développement des talents des enfants, il y a l'implication des parents qui se fait surtout par des initiatives non formelles, plutôt que par des organisations formelles. Au niveau des écoles, ce qu'on fait aussi, c'est qu'on travaille beaucoup sur la différenciation en suivant les personnes de manière individuelle, mais est-ce que ça ne veut pas dire qu'on doit changer le système scolaire, le système actuel avec une première année, 2^e année, 3^e année etc., est-ce qu'il ne faudrait pas plutôt mélanger les groupes par rapport au niveau de connaissance des enfants dans certaines matières.

Ce que nous faisons au niveau du pouvoir organisateur, on suit de tout près le taux de redoublement des enfants et c'est depuis que je suis devenue l'Echevine qu'on collecte les informations et je suis allée personnellement dans toutes les écoles aux réunions du personnel pour confronter les enseignants au taux de redoublement dans leurs écoles et on a aussi un suivi très pointu de la fréquentation scolaire des enfants en maternelle. Le taux de fréquentation en maternelle est quand même fort élevé et donc ça ne pose pas à ce jour beaucoup de problèmes.

Il y a aussi l'importance pour les écoles de s'ouvrir à d'autres réalités et je vais citer 3 exemples : avec le projet Brede school, un projet qui se développe sur plusieurs années et nous avons l'ambition de travailler sur l'offre de temps libre parce qu'on constate que les enfants dans les écoles néerlandophones ont besoin de pratiquer le néerlandais au-delà du système scolaire et on organise par exemple la publication de calendrier et on essaie aussi d'amener une diversité d'offres au sein de l'école. Une autre réalité à laquelle on s'ouvre, et Madame Tahar avait posé la question par rapport aux primo-arrivants, aujourd'hui dans nos écoles nous avons 23 primo-arrivants qui viennent de Syrie, d'Afghanistan et d'autres pays. On a cherché un partenariat avec Solentra qui offre un suivi des enfants qui ont subi des drames que ce soit par rapport à leurs parcours d'immigration ou parce qu'ils se situaient dans les zones de conflit. Le 3^e exemple que je vais citer, c'est le projet qui va bientôt arriver ici à Molenbeek et il s'agit d'une organisation qui est axée sur la motivation des enfants et orientée vers la vie en société et ouverte aux enfants entre 10 et 14 ans. Donc concrètement, les enfants s'engagent à suivre pendant un cycle de 3 années scolaires les samedis des ateliers pratiques avec divers domaines, et donc ce sont des professionnels bénévoles qui viennent donner ces cours-là. Je vais donner un exemple, Herman Van Rompuy et Hilde Crevits sont les personnes qui ont été invitées par cette organisation appelée Toekomstatelier pour motiver les enfants par rapport à leur métier. On a aussi le 4^e niveau, OVSG, qui offre un accompagnement pédagogique de nos équipes, que ce soit au niveau des formations etc. et qui pour le moment suit les écoles par rapport aux résultats de l'inspection que nous avons dans nos écoles. Enfin nous avons le dernier niveau qui est la Communauté flamande qui vient inspecter nos écoles tous les 2 ans. L'année scolaire passée, les rapports ont été soumis au Conseil communal. Ils inspectent non seulement les bâtiments mais aussi tous les aspects pédagogiques. L'inspection l'année passée a révélé dans 2 écoles un rapport pédagogique excellent, sans aucune remarque. Dans les autres écoles, ils ont fait quelques remarques, mais c'était par rapport à la ligne d'apprentissage en maternelle et la continuité par rapport aux domaines spécifiques. Et donc aujourd'hui aussi bien l'OVSG que nos services communaux qui assistent beaucoup les écoles et qui ont reçu cette remarque pour que la prochaine inspection qui va se faire en 2016 puisse constater les problèmes.

Nous n'avons pas de projet d'école secondaire en Communauté flamande pour la Commune de Molenbeek, je pense qu'on n'a pas du tout l'expertise et qu'il y a des réseaux qui ont beaucoup plus d'expertise que nous pour ce type de projet.

Je terminerai en disant que l'égalité des chances est un défi essentiel pour l'avenir de nos enfants.

M. le Président :

Merci Madame Gadaleta.

Je donne la parole à Monsieur Rekik.

M. Rekik :

Merci Madame l'Echevine pour votre réponse et Madame la Bourgmestre, je vous remercie pour votre plaidoyer. Je salue en tout cas la volonté d'intégrer les parents pour la concertation et la participation dans les dynamiques liées à l'enseignement. Je pense que ça va induire davantage de lucidité de la part des équipes concernées et responsables du développement de l'enseignement au sein de la Commune.

Suite à votre réponse, nous attendons, à l'instar de l'Echevine de l'Enseignement en Communauté flamande, davantage de réponses concrètes. Je sais que vous être limitée par rapport à un certain nombre de choses.

Mme la Bourgmestre :

Mais non, je me suis limitée pour ne pas être trop longue.

M. Rekik :

L'idée de Madame l'Echevine Gadaleta de réunir une section réunie sur la thématique serait vraiment une bonne chose et serait peut-être opportune pour qu'on puisse vraiment suivre cela de près et faire éventuellement des propositions et d'en débattre.

Je vois du côté néerlandophone une vision et une réelle stratégie éducative et une volonté surtout d'avoir un enseignement ou l'égalité des chances prime et où la réussite accessible à tous existe.

Concernant les places supplémentaires, j'entends extensions par-ci extension par-là etc. Très bien, mais de grâce, la vigilance est de mise lorsqu'il s'agit d'extensions et qu'en est-il des effectifs humains qui doit suivre ? Vous savez qu'il faut faire attention au revers des extensions et éviter davantage de pression sur le corps enseignant, le personnel administratif et le personnel communal, que ce soient des ouvriers de maintenance, des femmes d'ouvrage ou autre. Davantage d'élèves, c'est davantage de charge de travail et nous espérons juste que la courbe suivra au niveau du personnel engagé.

Dernière chose, pouvez-vous prendre comme vous l'avez déclaré, l'engagement ici de satisfaire aux demandes des parents pour une école de proximité ? Visiblement, sur le terrain dans la réalité, beaucoup de personnes se retrouvent à ne pas pouvoir inscrire leurs enfants malgré la proximité des établissements. Je vous rappelle aussi que réussir Molenbeek à l'instar de votre slogan, c'est aussi réussir l'école, réussir Molenbeek et réussir l'école, c'est faire preuve d'audace.

Je vous remercie.

M. le Président :

Merci Monsieur Rekik.

Nous clôturons ici la séance publique.